



BULLETIN DE PARTICIPATION

Concours de dessin « Dessine ma ville »

Illustration de la carte de vœux 2026 de la Ville de Nangis

Concours ouvert du **15 octobre au 15 novembre 2025** organisé par la Ville de Nangis

INFORMATIONS DU PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Catégorie d'âge (*cocher la case correspondante*) : ☐ 6 – 11 ans ☐ 12 – 17 ans ☐ 18 ans et plus

Adresse postale :

Téléphone : E-mail :

Titre du dessin (facultatif) :

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement du concours « *Dessine ma ville* ».

AUTORISATION PARENTALE (obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné(e), Nom et Prénom du parent ou représentant légal :

Demeurant à :

Autorise mon enfant [désigné ci-dessus] à participer au concours « *Dessine ma ville* » organisé par la Ville de Nangis.

J'autorise la Ville à exposer, reproduire et diffuser l'œuvre de mon enfant dans le cadre du concours, sur les supports municipaux (site internet, réseaux sociaux, publications, carte de vœux, etc.), sans contrepartie financière.

J'autorise également l'utilisation de l'image de mon enfant prise lors de la cérémonie des vœux ou de l'exposition.

Fait à, le / / 2025

Signature du représentant légal (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

SIGNATURE DU PARTICIPANT (obligatoire à partir de 12 ans)

Je soussigné(e),, déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter sans réserve.

Signature :

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la Ville de Nangis dans le cadre exclusif de l'organisation du concours « *Dessine ma Ville* ». Elles sont nécessaires à la gestion administrative du concours et à la communication avec les participants.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement [informatisé ; non informatisé par Le Maire de NANGIS rue Maréchal de Lattre de Tassigny 77370 NANGIS. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la Direction de la Communication et des Relations Publiques. Les données sont conservées pendant de deux ans (2 ans).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : rgpd@mairie-nangis.fr

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR

- ☐ Le dessin au format A4 – orientation paysage
- ☐ Le présent bulletin complété et signé
- ☐ (Pour les mineurs) l'autorisation parentale signée